

SAISON 2026 - 2027

Horaires

- École de Tir avec encadrement -

*Susceptibles de modification en fonction des effectifs

Lundi : débutants tous âges : 18h00 – 19h45

Mercredi : Débutants jeunes : 14h00 – 15h30

Confirmés jeunes : 15h45 – 17h45

Adultes : 18h00 - 19h45

Vendredi : Adultes confirmés 17h30 - 19h30 (tous les 15 jours suivant calendrier)

- Entraînement libre Adultes Confirmés

(Jeunes confirmés suivant disponibilité) -

Mardi et Jeudi : 18h00 – 20h00

Documents à fournir

- ☐ Dossier d'adhésion
- ☐ Photo d'identité (pour les nouvelles inscriptions)
- ☐ Certificat médical (si nécessaire)
- ☐ Règlement de l'adhésion
 - ☐ Chèque (possibilité 3 fois – septembre – octobre - novembre)
 - ☐ Virement
 - ☐ Espèces

Documents disponibles sur le site internet <https://www.lesarchersduvaldrouette.fr>

Tarifs

Débutants – 1^{ère} année

- Poussins (né(e) après le 01.01.2017) : 90 €

- Jeunes (- 21 ans) : 120 €

- Adultes : 175 €

Prêt du matériel et encadrement

Licencié confirmé FFTA (renouvellement)

- Jeunes (-21 ans) : 120 €

- Adultes compétition : 160 €

- Adultes loisir : 140 €

- Droit de paille : 75€

Une remise est appliquée sur les tarifs en vigueur pour les familles (couple avec enfant)

- Un couple et un enfant : -10%

- Un couple et deux enfants : -20%

- Un couple et trois enfants : -30%

Afin de préserver la qualité des conditions de tir, le club accueille un nombre limité d'adhérents.